

## REVUES JURIDIQUES

### LES REVUES LEXBASE : VOTRE FIL D'INFORMATION ET DE DOCTRINE AU QUOTIDIEN

LEXBASE vous propose trois produits complémentaires, pour tout savoir de l'actualité juridique incontournable.

#### Le Quotidien Lexbase :

*Chaque jour, l'essentiel du droit !*

Du lundi au vendredi, LEXBASE publie des flashs d'actualité juridique et assure ainsi une veille législative, jurisprudentielle et doctrinale, dans les domaines du droit français et communautaire.

Présentée de manière structurée, l'information est classée par matière juridique et fait l'objet d'un choix éditorial.

Le Quotidien LEXBASE offre une vraie réactivité et participe d'une réelle complémentarité avec LEXBASE Hebdo. Ainsi, une information peut être signalée « à chaud » dans le Quotidien et trouver son développement approfondi dans l'édition hebdomadaire qui lui correspond.

#### LEXBASE Hebdo :

*Revue de veille et d'analyse*

*Tous les jeudis,*

LEXBASE publie six éditions thématiques :

- *édition sociale*
- *édition fiscale*
- *édition privée*
- *édition affaires*
- *édition publique*
- *édition professions*

Ces revues offrent une analyse complète de l'actualité législative et jurisprudentielle de la semaine. Les six éditions sont rédigées par une équipe d'universitaires, de praticiens et de rédacteurs internes.

#### Bulletins d'actualités :

*Pour compléter nos revues hebdomadaires, Lexbase propose des bulletins d'actualités, en collaboration avec plusieurs cabinets d'avocats prestigieux :*

- **NTIC**

*avec le cabinet Féral-Schul / Sainte-Marie*

- **environnement,**

*avec le cabinet Savin Martinet Associés*

- **immobilier,**

*avec le cabinet Peisse Dupichot Zirah Bothorel & Associés*

- **concurrence,**

*avec le cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer*

#### Exclusif

*Les semaines du Conseil Constitutionnel, de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat et des juridictions du fond*

Retrouvez chaque semaine, l'ensemble des arrêts publiés rendus la semaine précédente par la Cour de cassation, et une sélection des dernières décisions rendues par le Conseil d'Etat et le Conseil Constitutionnel, classés par chambre et par thème. Par ailleurs, notre équipe de juristes sélectionne et analyse la jurisprudence la plus récente rendue par les juridictions du fond. Toutes les matières passées au crible des tribunaux de grande instance, conseils des prud'hommes, tribunaux administratifs, cours d'appel et cours administratives d'appel, sont rapportées au rythme d'une quinzaine de décisions chaque semaine. Chaque décision fait l'objet d'un rubriquage et d'une brève analyse afin d'aller directement au point de droit nouveau.

## BASES JURIDIQUES

### VOTRE ENCYCLOPÉDIE ACTUALISÉE CHAQUE SEMAINE

Pour faire le point sur une question de droit ou pour appréhender un régime juridique dans son ensemble, LEXBASE vous propose plusieurs encyclopédies ou bases de données structurées, à travers lesquelles se conjuguent une analyse synthétique appuyée sur des sources officielles en accès direct et un moteur de recherche ultra performant.

*Dès maintenant, vous avez accès au droit positif des matières suivantes :*

- *droit du travail*
- *protection sociale*
- *droit des sociétés*
- *droit boursier et financier*
- *droit fiscal*
- *droit bancaire*
- *droit des sûretés*
- *baux commerciaux*
- *droit des entreprises en difficulté*
- *marchés publics*
- *droit de la fonction publique*
- *droit électoral*
- *droit médical*
- *responsabilité civile*
- *droit de la copropriété*
- *droit du divorce*
- *procédure civile*
- *régimes matrimoniaux*

Rédigées de façon claire et intelligible par une équipe composée de professeurs universitaires, de praticiens et de rédacteurs spécialisés, ces études présentent trois niveaux de lecture :

**1/** *une synthèse vous présentera les principes incontournables et les enjeux du thème étudié*

**2/** *les fiches réponses aborderont de manière objective et synthétique les sources de droit régissant le thème questionné*

**3/** *les « en savoir plus » approfondissent le point de droit développé (point doctrinal, précisions de l'espèce, exemples d'application...)*

**Pour plus d'interactivité,** certaines fiches réponses font des renvois actifs à d'autres parties de l'arborescence ou à d'autres encyclopédies juridiques, permettant ainsi d'appréhender les différents enjeux du thème abordé.

**Afin d'accéder à ces encyclopédies juridiques professionnelles, deux modes de recherche vous sont offerts :**

#### **1/ une recherche transversale :**

- **par mots-clés :** *au niveau de l'ensemble des encyclopédies juridiques (pour une recherche sur toutes les encyclopédies) ou au niveau de l'encyclopédie ou de l'étude souhaitée (pour une recherche au sein de cette seule base), vous accédez aux développements ayant trait à votre recherche. Les réponses sont classées par ordre de pertinence ;*  
- **par mode sources :** *en interrogeant le module sources, vous pourrez avoir accès aux points de droit où sont référencées les sources recherchées (par l'intermédiaire d'une passerelle).*

#### **2/ une recherche ciblée :**

- **par mode plan :** *en descendant progressivement dans l'arborescence structurée, vous accédez aux développements souhaités*

- **ou par le numéro Lexbase :** *à chaque document ou développement référencé dans Lexbase est attribué un « numéro LEXBASE ». Vous retrouverez le document ou le développement souhaité, en affichant, dans la case prévue à cet effet sur la page d'accueil [www.lexbase.fr](http://www.lexbase.fr), le numéro en cause. Cette application est gratuite et accessible en dehors de tout abonnement.*

## SOURCES OFFICIELLES

### UN FONDS DOCUMENTAIRE RICHE ET DIVERSIFIÉ

Plus de 2 millions de sources officielles nationales et communautaires sont consultables en texte intégral sur LEXBASE.

Le moteur de recherche avancé facilite la saisie des mots-clés, permet de croiser différents critères, et autorise la recherche par groupes nominaux. Pour plus de précision, la recherche s'effectue non pas sur des abstracts, mais sur le *texte intégral des documents*.

LEXBASE est dépositaire de la *licence LEGIFRANCE* d'une part, et fait l'acquisition du flux des décisions récentes directement auprès des greffes des différentes juridictions, d'autre part.

Le *NUMERO LEXBASE* attaché à chaque document présent sur LEXBASE permet de retrouver très vite une référence directement depuis la page d'accueil sans avoir à effectuer une nouvelle recherche.

SOURCES	CONTENU	ANC.	MISE À JOUR
<b>JURISPRUDENCE</b>			
<i>Juridictions judiciaires</i>			
<b>COUR DE CASSATION</b>	- Intégralité des arrêts publiés toutes chambres confondues depuis 1960. - Intégralité des arrêts inédits des chambres civiles, sociales, et commerciales depuis 1984. - Sélection d'arrêts inédits de la Chambre criminelle depuis 1960.	<b>1805</b>	<b>quotidien</b>
<b>COURS D'APPEL</b>	• <b>TOUS LES RESSORTS : LES FLUX «JURICA»</b> Les éditions juridiques LEXBASE proposent les flux «JuriCa» de la Cour de cassation, et mettent en ligne, chaque jour, les dernières décisions communiquées. Les éditions juridiques LEXBASE complètent ainsi leur dispositif d'acquisition exhaustive de jurisprudence et constituent ainsi la plus grosse base de jurisprudence nationale.	<b>1950</b>	<b>quotidien</b>
	• <b>PARIS</b> : Intégralité des arrêts, chambres civiles, sociales et commerciales depuis le 1er janvier 2002 + sélection d'arrêts des chambres correctionnelles.	<b>1965</b>	<b>quotidien</b>
	• <b>LYON</b> : Intégralité des arrêts, chambres civiles, sociales et commerciales depuis le 1er janvier 2005 + sélection très complète des années antérieures particulièrement des années 2002, 2003, 2004.	<b>1975</b>	<b>mensuel</b>
	• <b>BORDEAUX</b> : Intégralité des arrêts, chambres civiles, sociales et commerciales depuis le 1er janvier 2004.	<b>1981</b>	<b>mensuel</b>
	• <b>VERSAILLES</b> : Sélection de 300 à 400 arrêts par an.		<b>mensuel</b>
	• <b>POITIERS</b> : Intégralité des arrêts des chambres civiles, sociales, commerciales et pénales depuis le 1er janvier 2007.	<b>1979</b>	<b>quotidien</b>
	• <b>TOULOUSE</b> : Intégralité des arrêts, chambres civiles, sociales, commerciales et pénales depuis le 1er janvier 2007 (en cours d'intégration).	<b>1979</b>	
• <b>MONTPELLIER</b> : Intégralité des arrêts, chambres civiles, sociales, commerciales et pénales depuis le 1er janvier 2004 (en cours d'intégration).	<b>1979</b>		

<b>TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE</b>	Sélection de plus de 2000 décisions tous ressorts, toutes dates. • <b>PARIS</b> : Intégralité des jugements des chambres civiles depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2007	<b>1985</b>	<b>quotidien</b>
<b>TRIBUNAUX DE COMMERCE</b>	• <b>NANTERRE</b> : Intégralité des décisions depuis 2006	<b>1998</b>	<b>trimestriel</b>
	• <b>BORDEAUX</b> : Intégralité des décisions depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2007	<b>2007</b>	<b>trimestriel</b>
	• <b>PARIS</b> : Sélection depuis 2003	<b>2003</b>	<b>trimestriel</b>
<b>CONSEIL DE PRUD'HOMMES</b>	Sélection de décisions de conseils de prud'hommes, tous ressorts, toutes dates	<b>1994</b>	<b>quotidien</b>
<i>Juridictions administratives</i>			
<b>CONSEIL D'ÉTAT</b>	- Tous les arrêts publiés depuis 1965 - Inédits depuis 1986	<b>1805</b>	<b>hebdo</b>
<b>COURS ADMINISTRATIVE D'APPEL</b>	Bordeaux, Douai, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Paris, Versailles : toutes les décisions depuis la création de chaque ressort	<b>1989</b>	<b>quotidien</b>
<b>TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS</b>	Sélection tous ressorts, toutes dates.	<b>1960</b>	<b>quotidien</b>
<i>Conseil constitutionnel</i>			
	- Contrôle de la constitutionnalité	<b>1958</b>	<b>mensuel</b>
	- Contentieux électoral	<b>1993</b>	<b>mensuel</b>
	- Décisions des présidents des assemblées de 1957 à 1980	<b>1957</b>	<b>mensuel</b>
<i>Juridictions européennes et communautaires</i>			
<b>CEDH</b>	Intégralité des décisions depuis 1971	<b>1971</b>	<b>hebdo</b>
<b>TPIUE</b>	Intégralité des décisions depuis 1989	<b>1989</b>	<b>hebdo</b>
<b>CJUE</b>	Intégralité des décisions depuis 1954	<b>1954</b>	<b>hebdo</b>
<b>RÉGLEMENTATION</b>			
<i>Réglementation générale</i>			
<b>LÉGISLATION FRANÇAISE</b>	J.O. lois et décrets	<b>1990</b>	<b>immédiate</b>
	Depuis 1990 en texte intégral, consolidé - licence Légifrance	<b>1990</b>	<b>hebdo</b>
	Sélection textes réglementaires avec annexes et tableaux (textes cités dans Lexbase + textes importants, textes cités dans les revues, et demandes clients...)		<b>24H après publication</b>
<b>CODES</b>	77 codes édités par la direction des J.O. : recherche multi-codes possible + accès à toutes les versions de tous les articles de codes	<b>1804</b>	<b>hebdo</b>
<b>INSTRUCTIONS FISCALES</b>	Contenus de toutes les instructions fiscales (tableaux et annexes compris)	<b>1975</b>	<b>hebdo</b>
<b>CONVENTIONS COLLECTIVES</b>	Les conventions collectives étendues nationales avec annexes et arrêtés		<b>selon publication J.O.</b>